

Vendredi 23 juillet 2021

ACTU AIN ET RÉGION | 15

PLATEAU D'HAUTEVILLE

Christelle a présenté sa thèse de doctorat en 3 minutes

Originaire du Plateau d'Hauteville, où elle a passé son enfance et son adolescence, Christelle Mignot partage aujourd'hui son temps entre l'Afrique subsaharienne, Paris et Thézillieu. Doctore, elle a atteint la finale nationale du concours Ma thèse en 180 secondes.

« Très honnêtement, je ne m'attendais pas à aller jusqu'en finale nationale lorsque je me suis inscrite au concours Ma thèse en 180 secondes, reconnaît Christelle Mignot. Mon objectif était de pouvoir bénéficier de séances de coaching en rhétorique et en prise de parole en public. »

Une seule diapositive pour support

Concrètement, ce challenge international de vulgarisation scientifique est ouvert aux doctorants francophones du monde entier. Il leur permet de présenter leurs travaux en termes simples et convaincants, devant un auditoire diversifié composé notamment de chercheurs et de profanes. L'exposé dure trois minutes, avec une seule diapositive pour support.

Le sujet d'étude traité par Christelle Mignot concerne l'éducation bi-plurilingue au Mali et au Sénégal. « Dans de nombreux pays africains, les cours sont exclusivement dispensés en français, une langue que les enfants ne connaissent pas à leur entrée à l'école, souligne-t-elle. Au Mali par exemple, il en existe 53 et 13 ont un statut

national codifié. »

D'où l'importance de développer une formation bilingue pour les enseignants et de mettre à leur disposition des outils pédagogiques adaptés, afin de prévenir les échecs et les abandons en cours de scolarité.

Un documentaire à venir

La finale du concours, qui s'est déroulée à Paris le mois dernier, a réuni les 16 candidats sélectionnés à l'issue des phases régionales. Elle a donné l'occasion à la jeune femme de rencontrer Frédéric Courant, son idole de jeunesse, à l'époque où il animait avec Jamy Gourmaud l'émission télévisée « C'est pas sorcier ».

Christelle Mignot a également acquis une visibilité, avec à la clé, un financement pour le documentaire qu'elle a écrit et qui devrait sortir d'ici à la fin de l'année (lire ci-contre). Après avoir enseigné le français à l'étranger et être devenue attachée de coopération linguistique au Salvador et en Afrique subsaharienne, elle a rejoint l'association Solidarité laïque comme responsable du pôle Langue française et plurilinguisme.

Elle s'est également lancée dans la rédaction d'articles pour des revues scientifiques et dans la conception d'un kit audiovisuel méthodologique destiné aux enseignants. « Tout cela sera proposé gratuitement afin de partager et de diffuser le plus largement possible le résultat de mes recherches », conclut-elle.

**De notre correspondant
Jean-Louis ROSSINI**



Christelle Mignot est devenue attachée de coopération linguistique au Salvador et en Afrique subsaharienne. Photo Progrès/Jean-Louis ROSSINI

Un documentaire pour la fin de l'année

Parallèlement à ses recherches, Christelle Mignot s'est lancée dans un long-métrage avec le réalisateur congolais Marcus Onalundula.

Produit par l'association Solidarité laïque, *J'apprends si je comprends* est consacré à l'enseignement bilingue dans cinq pays, dont le Mali, le Sénégal et le Burkina Faso. En une heure et demie, ce documentaire de recherche-action présente des enfants filmés dans leurs familles et en classe. Il s'accompagne d'interviews d'experts, d'enseignants-chercheurs, de parents ou de directeurs d'école.

« Ce projet, dont le budget s'élève à 200 000 € environ, bénéficie du soutien financier du minis-

tère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que de l'ambassade de France au Mali, précise Christelle Mignot. Il devrait sortir en fin d'année. »

L'équipe travaille actuellement avec les universités concernées, pour un doublage dans les différentes langues parlées dans les cinq états.

Quant à celle qui a été rebaptisée Fatoumata Dicko au Mali, elle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « J'ai expérimenté la parenté à plaisanterie et j'espère bien lui consacrer un documentaire, conclut Christelle Mignot. Il s'agit d'un système de cohésion sociale, fondé sur des moqueries bienveillantes entre ethnies distinctes. »

BOURG-EN-BRESSE

Diminution des demandes d'asiles mais encore plus de souhaits de régularisation

L'ASDA 01 (Aide solidarité envers les demandeurs d'asile de l'Ain) a fait son bilan. L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la pandémie, avec deux faits saillants : d'un côté une diminution des demandes d'asile, et de l'autre côté un grand mouvement national de demandes de régularisation.

Quelle est la mission de l'ASDA ?

L'ASDA 01 est une association de bénévoles qui aide et accompagne tous les demandeurs d'asile à faire valoir leurs droits administratifs et judiciaires, avec deux permanences par semaine à Bourg, les mardis et vendredis matin. Les bénévoles ont traité près de 300 dossiers en 2020 et ont reçu plus de 500 personnes (Cour nationale

du droit d'asile, Sécurité sociale, aide médicale d'État, rendez-vous Préfecture...)

Quel est le problème sur lequel vous souhaitez porter attention ?

La séparation des familles reste un vrai problème. Nous ne pouvons pas accepter que des enfants soient privés d'un de leur parent, en contradiction avec la Convention internationale des droits de l'enfant. Nous déplorons aussi une politique aveugle faite de systématismes et d'automatismes en matière d'obligation de quitter le territoire français (OQTF). Nous voyons des OQTF pour des couples présents en France depuis 10 ans. Mais cette politique aveugle ne l'est plus quand il s'agit des reconduites à la frontière. Des associations

comme Emmaüs, Cent pour un Toit et l'ASDA se sentent visées.

Quelles propositions faites-vous aux services de l'État ?

Nous demandons d'abord plus de discernement dans les décisions de l'État. Nous sommes disponibles pour travailler avec la préfecture à un plan de régularisation sur des critères objectifs comme cela se fait dans d'autres départements. Par ailleurs, la coordination associative (avec Emmaüs, Secours catholique, Cimade, Collectif jeunes migrants, RESE, LDH) constitue un point d'appui important pour être force de négociation et de proposition pour nos interlocuteurs (pouvoirs publics). Sans se substituer aux prises de position, interventions et actions pro-

pres à chaque partie, cette coordination reste pour l'ASDA un lieu et un temps de réflexions et d'élaborations de prises de position communes et d'objectifs portés collectivement auprès des autorités politiques du département avec lesquelles nous devons rester en contact, même si nous attendons encore quelque manifestation d'ouverture et de volonté de dialogue de leur part.

**De notre correspondant
Eric DUFOURNET**

Contacts : Aide solidarité envers les demandeurs d'asile de l'Ain Maison de la Culture et de la Citoyenneté 4, Allée des Brotteaux CS 70 270 01006 Bourg-en-Bresse CEDEX. Tél : 04 74 21 86 34 et 07 49 33 59 81. Asda.contact@laposte.net.



Pierre Maistre président de l'ASDA 01 : « La séparation des familles reste un vrai problème. » Photo Progrès/ Eric DUFOURNET

AIN15 - V1